

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 8 février, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.
Date de convocation : 4 février 2018

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Anne REYNAUD, Marielle RADOS, Gilles NERON.

Absents :

Mme Sylvie NIGOUL, bon pour pouvoir à M. François TRONEL
M. Laurent CHAMOUX, bon pour pouvoir à M. Jean-Yves COSTE

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

En ouverture de séance, Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission de M. Franck FABROT en raison de son manque de disponibilité pour continuer à assurer ses fonctions d'élu municipal.

1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

2 / Location logement de la Mairie

M. le Maire informe le Conseil que les locataires de la Mairie souhaitent résilier le bail et sollicitent l'autorisation du Conseil pour réduire le préavis de départ à un mois. Cette demande est acceptée à l'unanimité conformément aux termes du bail.

3 / CCAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre de la loi NOTRe, les communes de moins de 2000 habitants sont incitées à intégrer le budget du CCAS au sein du budget municipal. A l'unanimité, le Conseil approuve cette opération. Monsieur le Maire informe ainsi que les décisions concernant les actions du CCAS seront désormais votées par le Conseil municipal mais qu'il demeurera une commission sociale consultative composée d'élus et de représentants non élus.

4/ Carrière Saint-André

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a procédé à des démarches visant à préciser la propriété de la carrière Saint-André. Il s'avère que le cratère de l'ancienne carrière relève de la propriété communale. Monsieur le Maire propose l'installation de panneaux pour rappeler d'une part, l'accès interdit à l'ensemble du site pour tous les véhicules et, d'autre part, préciser les secteurs restreints à la randonnée en raison de risques de chutes et d'éboulements. Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette décision et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser ces équipements.

5/ Prêt pour le projet de restauration de la cure

Monsieur le Maire rappelle que le projet de restauration de la cure est désormais financé à hauteur de 80% du coût hors taxe du chantier (hors ravalement de la façade) par la Région (40%), l'Etat (30%) et l'intercommunalité *Mond'Arverne* (10%). La municipalité bénéficie en outre d'un soutien de 5000 € pour l'aménagement intérieur de la cure au titre du mécénat du Crédit Agricole. Les 20% restant à la charge de la municipalité nécessitent l'obtention de prêts bancaires. Monsieur le Maire invite les conseillers à solliciter diverses banques pour un emprunt de 80 000 € aux meilleures conditions. A l'unanimité, le Conseil approuve ces démarches.

6/ Diagnostics et contrôle technique chantier de la cure

Monsieur le Maire informe que le chantier public de la cure nécessite de procéder à un diagnostic amiante et de recourir à un bureau de coordination de la sécurité et de la protection de la santé (CSPS) ainsi qu'à un contrôle technique de construction. Le conseil approuve à l'unanimité la démarche et les devis présentés.

7/ approbation charte de gouvernance PLUI

Monsieur le Maire présente la charte de gouvernance du futur PLUI de *Mond'Arverne Communauté*. A l'unanimité, le conseil approuve cette charte à l'unanimité.

8/ Bibliothèque de Busséol et commission culture de *Mond'Arverne*

Madame Tissut informe le Conseil que la mairie a été régulièrement alertée par les bibliothécaires de Busséol concernant les nouvelles modalités d'exercice de leur engagement bénévole auprès des lecteurs busséolois. Craignant une perte d'autonomie et de considération de leur travail au sein de la nouvelle structure intercommunale, la municipalité propose l'envoi d'un courrier à Monsieur le Président de *Mond'Arverne communauté* afin d'obtenir tous les éclaircissements nécessaires. Le Conseil renouvelle son soutien et ses remerciements aux bénévoles bibliothécaires.

9/ Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle que *Mond'Arverne Communauté* organise des ateliers participatifs pour construire ensemble l'avenir du nouveau territoire intercommunal. Dans ce cadre, Busséol accueille un atelier autour des thèmes de la culture et des sports, lundi 19 mars de 19h à 20h30 à la mairie. Le programme de l'ensemble des 16 ateliers participatifs est disponible en mairie et sur le site internet de *Mond'Arverne* : <http://www.mond-arverne.fr/>.